

Construire sa mare sans problème



Ce document est repris dans la bibliothèque [ResiLib](#), développée par [ResiWay AISBL](#), une association à but non lucratif qui permet à chacun de rassembler les informations pratiques pour faire soi-même, de manière écologique et à faible coût.

ResiWay n'est pas l'auteur de ce document. Pour plus de détails sur les conditions d'utilisation des ressources mises à disposition par ResiWay, voir <https://www.resiway.org/resiway.fr#/association/mentions-legales>

Document

Auteur: Amis de la Terre - Belgique

Note: ce nom peut être incomplet, inconnu ou un pseudonyme, selon la volonté de l'auteur

Titre original: Construire sa mare sans problème

ResiLink: Ce document est accessible à tout moment à cette adresse, et nous travaillons pour qu'il le reste toujours

<http://resilink.io/document/152/construire-sa-mare-sans-probleme>

URL originale: https://www.amisdelaterre.be/IMG/pdf/at_revue_mare_6_11.02.11.pdf

Note: Il est possible que cette adresse soit inconnue, n'existe plus ou que le contenu original ait été remplacé

Droits d'auteur

Ce document a été mis à disposition par l'auteur sous une licence permettant sa libre diffusion avec "**certains droits réservés**". Les droits à appliquer doivent **respecter les indications de l'auteur** mentionnées ci-après ou, à défaut, la licence **Creative Commons : Attribution - Pas d'utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions**

CC BY-NC-SA 4.0



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

♥ Faire un don

Pour contribuer à garantir l'accès aux savoirs et savoirs-faire libres vous pouvez soutenir ResiWay en faisant un don

- [par internet \(PayPal\)](#)
- ou par virement sur le compte de l'association :

ResiWay AISBL
IBAN: BE02 5230 8089 4540
BIC: TRIOBEBB
Banque Triodos

Construire sa mare sans problème.

Une étape importante pour soutenir la biodiversité dans nos jardins.

1. Règles préalables	3
2. Types de mare	5
3. Les étapes de mise en place	9
A. Implantation	9
B. Forme et taille	10
C. Désherbage	11
D. Creusement 1er palier	12
E. Les autres paliers	14
F. Les bords en pente douce	15
G. Couche de protection	16
H. Pose de la bâche	17
I. Mise sous eau	17
J. Aménagement des bords et plantation	18
K. Exemples d'aménagement	22
L. Couper la bâche	23
M. L'entretien	24
4. Quelques conseils encore	25
5. Mares sur terrain en pente	27
6. Restauration d'un ancien bassin	29
7. Quelles plantes ?	31
8. Bassins préformés	33
9. Bassins en polyester	35





1. Règles préalables

Notions d'écologie aquatique

La notion de mare implique celle d'eau immobile. Le plan d'eau est composé de strates (couches) d'eau à des températures de plus en plus froides au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la surface, chacune étant propice à une faune et une flore spécifique. Cela exclut évidemment toute utilisation de pompes qui provoquent un brassage constant de celle-ci.

Tous les filtres, pompes, lampes UV et autre appareillage constituant un piège mortel pour la faune y sont totalement proscrits.

Les plantes seront exclusivement choisies parmi les espèces indigènes; on évitera tout prélèvement dans la nature et l'on profitera de la générosité de tous les propriétaires de plans d'eau qui chaque année, se débarrassent de quantité importante de végétation surnuméraire.

En aucun cas, l'introduction de poissons dans une mare naturelle n'est souhaitable. Leur présence vous obligera inéluctablement à recourir à une pompe et un système de filtration à cause des déjections des poissons et de la nourriture non consommée qui, en enrichissant l'eau, vont accélérer l'apparition d'une turbidité ou la prolifération d'algues. Leur nombre, non contrôlable, peut aussi constituer une source de prédation insupportable pour la faune aquatique locale. Enfin, l'empoisonnement est une option irréversible que seule une vidange complète de l'eau et de la vase vous permettrait de neutraliser.

Lors de la mise en place d'une mare, sa colonisation par la faune s'opère très rapidement. Il faut éviter à tout prix toute envie de forcer la main à la nature en y introduisant des espèces certes indigènes mais qui exigent des conditions bien spécifiques inhérentes à leur mode de vie. Une colonisation naturelle est gage de réussite et de durabilité.

Question de style

Mal conçues, certaines mares s'avèrent demander une charge d'entretien importante.

Au cours des réalisations, nous avons de plus en plus opté pour des mises en œuvre "soft" (aménagements plus simples et plantations plus légères) qui présentent un aspect moins sauvage mais nécessitent moins d'intervention en privilégiant les zones d'eau libre et le contact visuel avec celles-ci.

Elles constituent néanmoins un refuge très important pour la faune.

A vous de jouer !

Tous les renseignements contenus dans cette revue peuvent faire l'objet d'une présentation Power Point par un membre des Amis de la Terre-Belgique.

Elle ne constitue pas un "beau livre" sur le thème des mares mais un document technique destiné à encourager les amateurs à franchir le pas... pour le bien de la biodiversité.





2. Types de mare

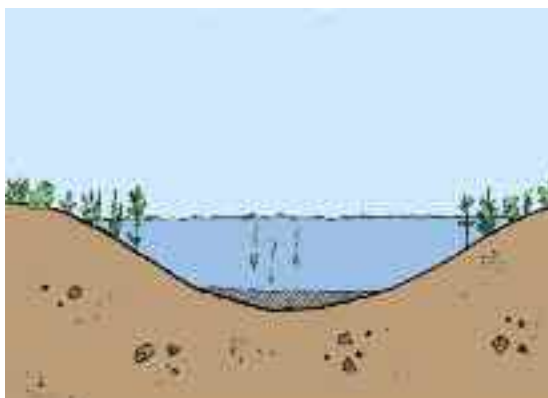
A. La mare sur terrain imperméable.

Si le terrain est imperméable et que vous disposez d'un approvisionnement en eau permanent (nappe phréatique haute, précipitations abondantes, source, raccordement possible à un petit ruisseau) qui garantit une présence continue d'eau et en quantité suffisante tout au long de l'année, la mise en place s'avère des plus aisées.

Le creusement d'une petite dépression, l'aménagement d'un petit chenal d'amenée d'eau (en cas de raccordement à un ruisseau) suffiront la plupart du temps.

On veillera à effectuer un essai sur une année complète afin de s'assurer du côté permanent de la présence d'eau avant d'effectuer des aménagements importants. Si le résultat s'avère négatif, il faudra alors opter pour la mise en place d'une membrane telle que décrite dans l'exemple suivant.

Pour les pentes, une dénivellation de 20 à 30 cm au mètre nous paraît idéale pour permettre l'implantation d'une flore et d'une faune variée.



Coupe habituelle de ce genre de mare.
Pente des berges : 20 à 30cm/mètre



B. La mare sur terrain perméable .

Première solution

Si le terrain n'est pas imperméable, l'utilisation d'une membrane s'avère indispensable.

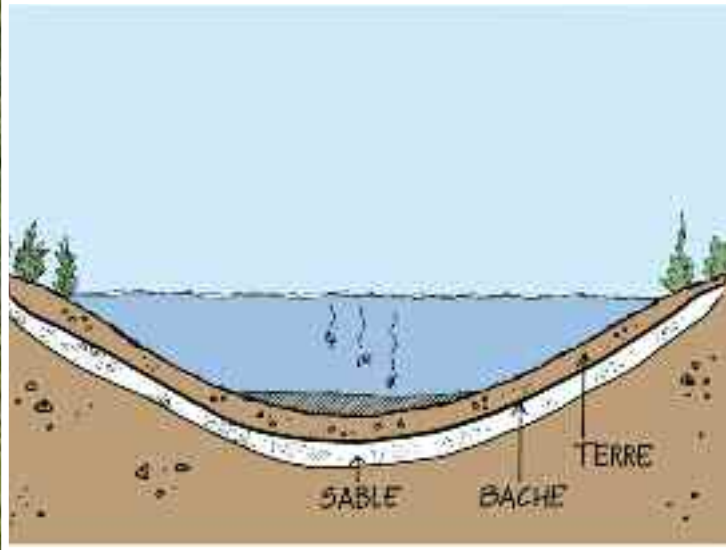
A noter que si l'approvisionnement en eau par raccordement à un petit cours d'eau est suffisant pour compenser la perte d'eau par percolation (due à la perméabilité du sol), la pose d'une bâche n'est pas utile.

Si l'on souhaite garder à la mare son caractère naturel, il faudra procéder comme suit :

- creusement d'une dépression avec des pentes de 20 à 30cm de dénivellation au mètre (par rapport à l'exemple précédent, le trou devra être plus profond d'une dizaine de centimètres.)
- on pose une bâche sur le sol (pour la couche de protection, voir chapitres suivants) que l'on recouvre d'une couche d'une dizaine de centimètres de terre d'excavation.

Relever la bâche jusqu'au niveau du terrain

existant pour éviter les pertes en eau par succion. A noter que la présence de la bâche complique sérieusement les gestions importantes et que l'utilisation d'objets coupants doit se faire avec beaucoup de précautions.



Le jour de sa mise en place et ...



7 ans plus tard !

Avantages

- mare d'aspect très naturel bien intégrée dans le terrain et propice à la biodiversité
- la seconde proposition apporte une solution à l'absence de terrain imperméable

Inconvénients

- importante consommation d'eau
- mare d'approche très difficile à cause de la végétation
- en l'absence de gestion régulière, envahissement par les plantes et envasement rapide

Deuxième solution

La solution présentée ici, tout en permettant la mise en place d'un bord naturel en continuité avec le terrain environnant, permet un aménagement moins coûteux en eau et une meilleure maîtrise de la végétation aquatique. En effet, le passage rapide à une profondeur importante ne permet pas l'installation spontanée de la végétation aquatique.

Contrairement aux deux solutions proposées ci avant, un palier y est aménagé.

Ce palier de 25 à 35cm de haut pour 30-40cm de large est aménagé avec des moellons, des pierres de récupération... rejointoyées avec de la terre d'excavation pour permettre une recolonisation par la végétation environnante. Certains intervalles, laissés plus importants, peuvent servir à y créer des zones pour des plantations plus spécifiques (plantes aquatiques ...)



Pierres de toutes formes ou équarries, elles sont maçonnées à la terre de manière à permettre leur colonisation par la végétation environnante. Des zones de plantation peuvent y être aménagées.

Avantages :

- mare d'aspect très naturel bien intégrée dans le terrain et propice à la biodiversité
- bonne maîtrise des pertes en eau
- mare d'approche plus facile : le contrôle de la végétation périphérique et la présence d'empierrement en bordure permettent un accès relativement aisé
- contrôle de la colonisation par la végétation aquatique grâce à un passage rapide vers une profondeur importante.

Inconvénients

- les bords en pente raide limitent l'accès à certains animaux (dans ce cas, aménager une partie des bords en pente douce)
- cette conception la rend plus dangereuse pour les jeunes enfants

C. La mare naturelle au jardin



On utilise un système d'imperméabilisation comme les cas précédents mais sa présence auprès des habitations requiert que l'on attache un peu plus d'attention à son côté esthétique.

On veillera à mettre en place un aménagement qui ne demande que peu d'investissement financier et un minimum d'entretien.

Avantages

- maîtrise des pertes en eau
- mare d'approche plus facile : le contrôle de la végétation périphérique et la présence d'empierrement, de pontons permettent un accès relativement aisé
- mare d'aspect moins naturel mais qui, bien réalisée, peut donner envie à d'autres de faire de même, permettant ainsi la création d'un réseau de mares très propice à la dispersion de la faune.
- bien conçues, elles s'avèrent très accueillantes pour la faune et la flore

Inconvénients

- véritables pièges à faune lorsqu'elles sont équipées de pompes, UV, éclairage et empoisonnées.

D. Le bassin d'ornement

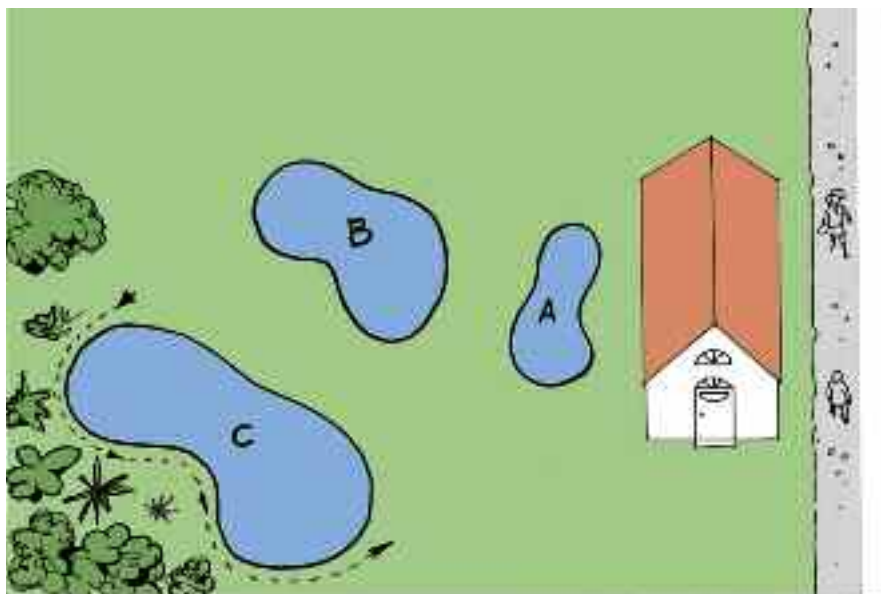


Une tendance générale que les naturalistes regrettent à cause de l'introduction dans ces bassins de plantes et de poissons exotiques. La présence de pompes, filtres et, pire encore, d'UV constituent de véritables pièges pour la faune locale.

Ils ne seront pas traités ici.

3. Les étapes de mise en place

A. Choix de l'implantation



Chaque fois que cela sera possible, privilégier un endroit adossé à une zone du jardin peu ou pas entretenue (solution C) permettant ainsi à la faune aquatique un passage de l'eau à la terre en toute sécurité. Des aménagements plus spécifiques peuvent également y être mis en place pour offrir des abris à la faune aquatique: tas de pierres plates, de bois ou de feuilles, murs en pierres sèches, etc.

Si cela n'est pas possible, on pourra maintenir autour de la mare une zone de 2 ou 3 mètres que l'on laissera en friche ou que l'on ne fauchera qu'une ou deux fois par an.

Cette solution n'est pas valable si cette zone boisée se trouve au Sud et met la mare sous ombrage toute la journée.

Il faudra veiller également à ne pas se trouver trop près de grands arbres à cause du danger que constitue la présence des racines (perforation de la membrane d'étanchéité), le risque important d'envasement due à la chute des feuilles (on s'en préservera efficacement en couvrant la mare d'un filet léger à l'automne) et la prolifération d'algues que peut engendrer cet apport de matières organiques dans le plan d'eau. Par contre, un ombrage partiel du plan d'eau entre 11h00 et 15h00 en limitera l'expansion.



Quand cela est possible, adosser la mare a une zone peu ou pas entretenue



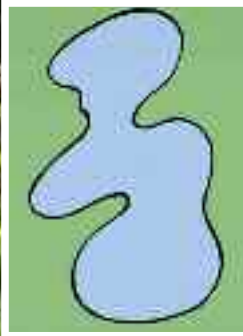
B. Choix de la forme et de la taille

Eviter les formes tourmentées qui augmentent les chutes et les plis dans la bâche.
Tenir compte des dimensions des bâches disponibles.

Et, pour la taille

VOYEZ GRANDS !

Les mares de petite taille rapidement envahies par la végétation, peu stables et peu accueillantes en terme de biodiversité s'avèrent souvent décevantes.



Ce qui est petit ...



Deviens vite trop petit !

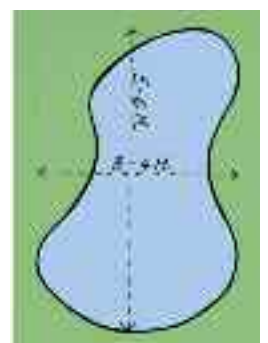


Mais, restez raisonnables !

Une surface visible d'eau de 3-4m sur 5-6 m nous semble constituer une fort belle dimension.

Les amateurs qui souhaitent mettre en place une pièce d'eau de taille plus modeste (manque de place, travail trop important ...) veilleront surtout à limiter l'apport de végétation et à en maîtriser l'expansion.

Pour visualiser la forme générale de votre futur plan d'eau, matérialisez en la forme à l'aide de piquets et d'un tuyau d'arrosage posé



au sol. Tenir compte des tailles de bâche disponibles pour éviter les chutes trop importantes.

Exemple : une mare de 4m X 6m et d'1m de profondeur nécessitera une bâche de 6.80 m (4m + 2 fois 1m + 2 fois 40cm) sur 8.80m (6m + 2 fois 1m + 2 fois 40cm)



C. Désherbage



Pour des raisons évidentes de facilité, il faudra toujours essayer de maintenir la terre du terrassement sur place. On l'utilisera pour modifier le relief du terrain, combler une petite dépression ou pour la constitution d'un petit parterre surélevé qui pourra servir de " fond " pour le plan d'eau.

Si cela est possible, il est conseillé de procéder d'abord à un désherbage qui sera placé sous la bonne terre.

Les terres d'excavation peuvent aussi être utilisées pour la mise en place d'abris pour la faune (pose de couvre câbles, de tuyaux de récupération recouverts de terre pour fabriquer des galeries artificielles, etc)



Aménagement d'un parterre qui servira de tableau de fond à la mare

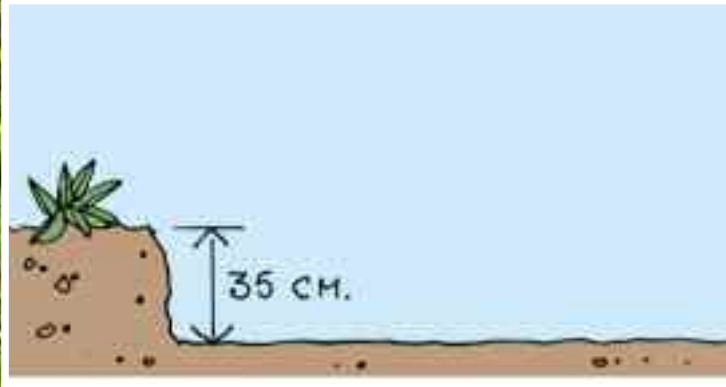


ou aménagement d'un talus-terrasse

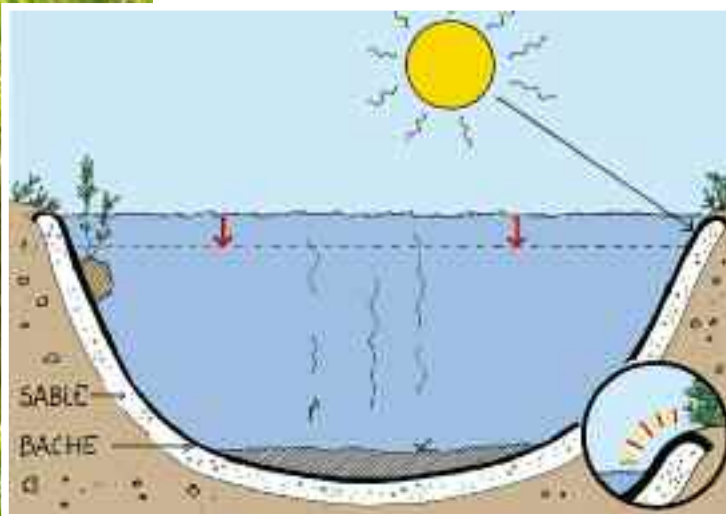


D. Creusement du premier palier

1. Profondeur : 35cm



Quelle que soit la pente du terrain, on commencera toujours par le creusement d'un premier palier à 35cm de profondeur en veillant à son horizontalité à l'aide d'un niveau d'eau ou autre.



A éviter absolument !

Ce type de creusement en cloche et sans palier ne permet pas la mise en place d'un aménagement destiné à couvrir les bords (sauf accessoires coûteux) et expose la bâche au rayonnement solaire à chaque diminution du niveau d'eau, ce qui réduit considérablement sa durée de vie et nuit à l'esthétique.

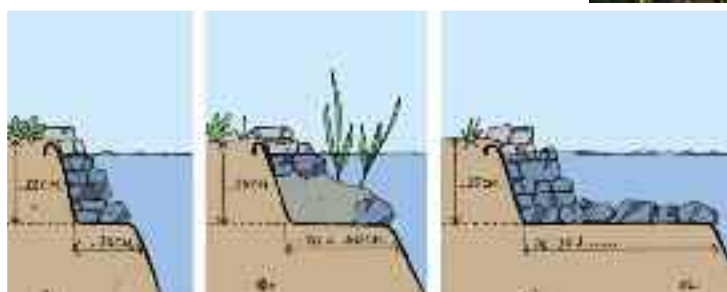


L'absence de palier ne permet pas la mise en place de matériaux susceptibles de dissimuler la bâche en cas de baisse d'eau.

2. Largeur : variable

La largeur de ce premier palier sera fonction de l'usage que l'on souhaite en faire. A 25-35cm de profondeur, la bâche reste extrêmement visible sous l'eau et nécessite un matériau pour la couvrir si elle n'est pas utilisée pour d'autres aménagements (plantation, garnissage...). Il est donc conseillé de bien réfléchir avant la mise en œuvre et de délimiter précisément les endroits où l'on souhaite procéder à ces aménagements pour limiter la largeur de ce premier palier au strict nécessaire.

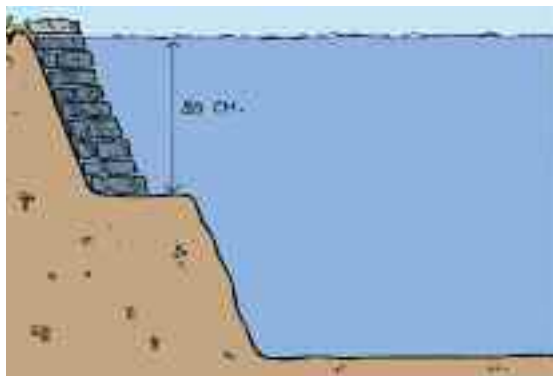
Comme illustré ci-contre, la largeur de ce palier peut varier en fonction de l'usage que l'on compte en faire. On pourra par exemple élargir exagérément le premier palier en cas de présence d'enfants pour des raisons de sécurité.



3. Exception

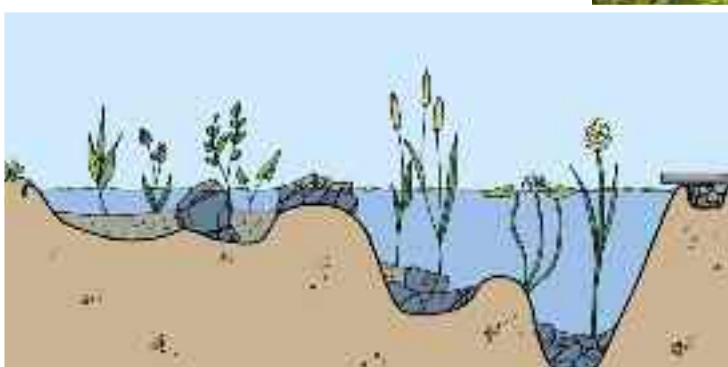
Certains sites peuvent nécessiter une hauteur de palier plus importante.

Une hauteur de 80 cm permet une couverture constante de la bâche en cas de période de sécheresse prolongée (diminution importante du niveau d'eau) et la met hors de portée des actes de vandalisme par perforation. Cette solution peut aussi être appliquée lorsque le propriétaire du site est absent pendant de longues périodes, l'empêchant par là même, de compenser les pertes d'eau par évaporation.



4. Remarque

De nombreuses revues proposent encore ce type d'aménagements. Ils sont irréalisables.



E. Les autres paliers



Il est totalement inutile de multiplier les niveaux des autres paliers. La plupart des plantes indigènes se retrouvent au premier palier.

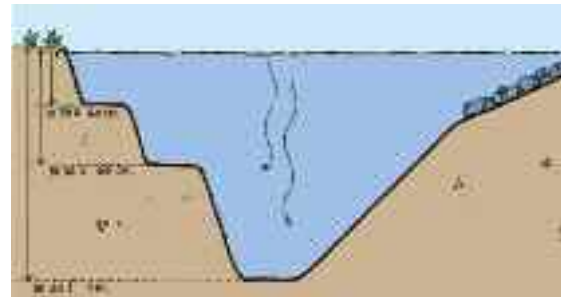
Seules quelques plantes, plus hautes, trouveront leur place sur un second palier (- 40 à - 60cm) .

Si, après la mise sous eau, il apparaissait que ce second palier est trop profond pour accueillir les plantes que vous avez choisies, il serait encore possible de surélever de manière artificielle le substrat de plantation.

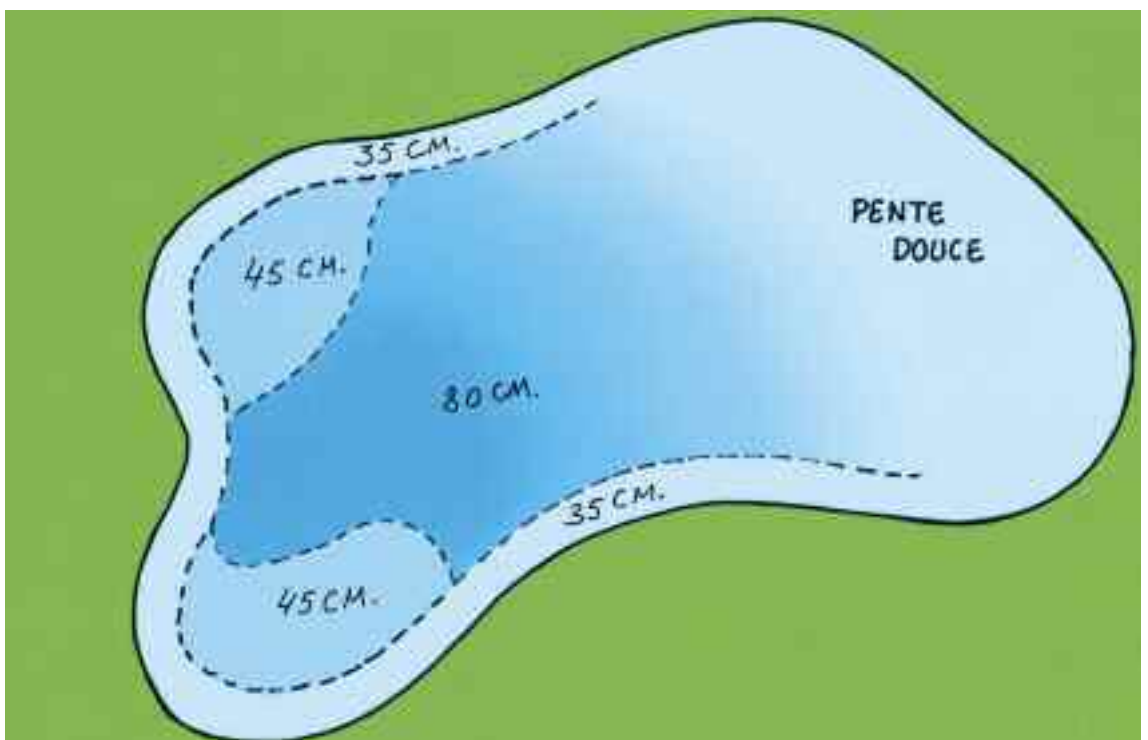
La grande profondeur est importante pour conserver à la mare une zone hors gel en hiver mais aussi une réserve d'eau froide

destinée à tempérer l'augmentation de température de l'eau de surface pendant les périodes chaudes de l'année.

Attention au choix de l'emplacement de vos paliers. Les zones devant accueillir les plantes aquatiques les plus hautes devront être mises en place à l'arrière de votre champ visuel.



En-dehors de la zone en pente douce, il est impératif d'aménager partout sur le périmètre, le premier palier à - 35 cm.



F. Les bords en pente douce

Pour permettre la dilatation de la glace en hiver, le va et vient de la faune aquatique ou le sauvetage de la faune non aquatique tombée à l'eau, une partie des aménagements en périphérie de la mare se fera en pente douce.

Plusieurs solutions existent :

- L'empierrement (galets ou graviers de Meuse par exemple) est mis en place jusqu'au fond de la mare. Cette méthode demande beaucoup de matériaux qui, de toute façon, deviendront rapidement invisibles suite notamment à la mise en place de la végétation ou de l'envasement du fond de la mare.
- Pour économiser ceux-ci, on peut mettre en place un "faux palier" à partir duquel on couvrira la bêche. Ce "faux palier" devra se trouver à une profondeur minimum de 40-50cm afin d'éviter qu'il ne se retrouve à sec en cas de baisse du niveau d'eau.
- Bel aménagement qui permet la mise en place d'enrochement affleurant et de plantation mais nécessite pour une question d'esthétique une couverture complète de la membrane, qui à cette profondeur reste trop visible et une surveillance constante du niveau d'eau pour éviter sa mise à sec.
- Galets de toutes tailles ou graviers permettent aussi une végétalisation progressive des bords. Ces galets, largement disponibles, en période de dragage des fleuves se vendent en jardinerie à des prix prohibitifs. Le gravier de Meuse vendu en vrac est nettement plus abordable.



G. La couche de protection

Pour éviter les accidents par perforation, il est indispensable de poser une couche de protection.



Différents cas peuvent se présenter.

Lors du creusement de la mare, on rencontre

- de nombreuses galeries de rongeur : on dispose une couche de " stabilisé " (mélange légèrement humide de sable et de ciment) ou 6 à 8 cm de sable maçon sous lequel on aura posé un treillis galvanisé à fines mailles (1 X 1cm)
- un terrain très caillouteux sans galeries de rongeur : dans ce cas, la pose d'une couche de sable maçon de 6 à 8 cm suffira.
- un terrain limoneux exempt de galeries et de pierres : le sable maçon (couche de 3 à 4 cm) ou le géotextile vendu en jardinerie peuvent convenir.



Il est à noter que ces matériaux ne permettront jamais d'éviter les risques de perforation par le dessus de la bâche lors des entretiens futurs si ceux-ci nécessitent de descendre dans la mare. Dans ce cas, seul un tamisage de la terre de plantation (pour éliminer toutes traces de pierres) et une vérification de l'absence de pierres dans les semelles des chaussures utilisées lors des entretiens permettront de limiter les risques.

Le surplus de sable peut aussi être utilisé pour le réglage fin du niveau du bord de la mare que l'on effectuera en se référant au niveau de l'eau après remplissage complet.

H. Pose de la bâche

S'il est un domaine où l'économie n'est pas de rigueur, c'est bien dans le choix de la membrane d'étanchéité. Elle devra toujours être d'excellente qualité. A ce jour, le caoutchouc constitue le choix incontournable.

La pose de la bâche se fera par temps ensoleillé. Cela facilitera sa mise en place et limitera le nombre et l'importance des plis disgracieux à dissimuler. Les petits plis seront dissimulés sous des pierres ou des plantations.

Les plus importants pourront être recouverts d'un morceau de bâche provenant des excédents et que l'on aura pris soin de les-ter avec des pierres, galets...



I. Mise sous eau



Se fait toujours avant la réalisation des bords mais après la mise en place des plantes de la grande profondeur telles que les nénuphars. Soyez généreux avec vos nénuphars. 30 à 50 l de terre de plantation seront nécessaires. On attendra que l'eau ait rempli les 2/3 du volume avant de commencer les aménagements en bordure.

Sans cette précaution, il est possible que la mise en place de la bâche sous la pression de l'eau entraîne vers le fond des aménagements initialement prévus en bordure.

Pour une mare de taille moyenne, il sera parfois nécessaire de compter une journée entière pour le remplissage. L'eau utilisée sera celle dont on dispose de la manière la moins coûteuse (idéalement, l'eau de pluie)

en sachant que le jeu de la pluie et de l'évaporation ne laisseront subsister à terme que de l'eau de pluie. Dans le cas d'un remplissage à l'eau de ville, on brisera le jet d'eau (sur une pierre, une brique...) afin d'accélérer l'évaporation du chlore.

Ne jamais compter sur l'eau de précipitation pour un remplissage progressif de la mare. La mise sous eau et la plantation doivent, pour des raisons évidentes de mise en équilibre rapide de la mare, être effectuées en continuité. La meilleure période se situe entre avril et juin. Il est illusoire de mettre la bâche en place avant l'hiver et d'attendre les précipitations de la mauvaise saison pour assurer le remplissage. De même, le creusement avant l'hiver nécessite souvent un réajustement important de la structure des paliers que les intempéries hivernales auront dégradés.

La disponibilité en eau de pluie gratuite peut être un élément important dans la décision de mettre en place un plan d'eau. En effet, une mare mal conçue ou fort exposée à l'ensoleillement peut, en période de canicule, être sujette à une évaporation conséquente.



J. Aménagement des bords et plantation

Gestion de la bâche



La bâche étant bien tendue et bien en place (la mare est remplie aux 2/3), il est temps d'aménager les bords. De la qualité de ce travail dépendra toute la réussite de votre plan d'eau; le but final étant de la rendre complètement invisible.

Pour cela, on exécutera un premier raccourcissement de la bâche (à 40 cm de la limite finale)

Les chutes seront réutilisées pour doubler la bâche à tous les endroits où cela s'avérera nécessaire :

- sous les pierres ou galets de bordure qui, surchauffés au soleil, pourraient endommager votre bâche
- sous les zones de plantation
- aux endroits où vous seriez amenés à poser le pied lors des entretiens
- aux endroits où la baisse du niveau d'eau pourrait exposer votre bâche aux UV, etc

Les plantations :

Les plantes aquatiques se développent extrêmement rapidement.

Trop peu de plantations ne permettront pas la mise en équilibre de la mare.

Par contre, des plantations mal organisées ou trop importantes induiront une gestion extrêmement lourde et risquent à terme de vous confronter à des travaux de réaménagement importants.

Nous optons de plus en plus pour des mares moins plantées et privilégiant le contact visuel avec l'eau. Leur aspect « plus artificiel » peut décourager les amateurs de nature sauvage mais l'expérience montre que bien des mares ont été comblées à cause de l'entretien trop important qu'elles représentaient.



Version "soft"

Peu de plantation, contact visuel avec l'eau et entretien léger



Version "sauvage"

Beaucoup de végétation, aspect plus sauvage et entretien plus exigeant.



Trop planter : une des erreurs les plus courantes !

Quelle méthode de plantation ?

Le meilleur substrat de plantation est constitué par la terre d'excavation. Elle devra être aussi pauvre que possible. Il faut absolument éviter l'usage de tout engrais ou produit fertilisant. Dans une mare naturelle, seule la terre constitue le substrat de plantation acceptable.



La plantation en panier n'est pas souhaitée pour son côté artificiel et inesthétique.

La plantation "en ligne" permet la mise en place d'une bande de végétation continue mais n'autorise plus aucune gestion autre qu'un enlèvement complet très coûteux en effort et éventuellement dommageable pour la membrane d'étanchéité.





Les zones de plantation devront de préférence être de petites tailles réparties autour de la mare. Elles permettent une gestion aisée.



Faute de gestion, les zones empierrées sont très rapidement colonisées par la végétation mais s'avèrent relativement faciles à gérer. Il aura fallu moins d'une heure de travail pour dégager la bordure empierrée de la photo.





Exemple d'une zone de plantation à remplacer.



L'empierrement qui retient la masse végétale est écarté



Les plantes sont déposées sur la berge, départagées puis remises en place.

Ces zones de plantation de faible superficie sont très faciles à traiter.

Pour éviter l'envahissement de plantes non souhaitées, l'idéal sera de veiller à ce que la terre de plantation se trouve en permanence sous le niveau de l'eau.

Les plantes oxygénantes seront jetées telles quelles dans le plan d'eau si le fonds du bassin est recouvert de terre de plantation.

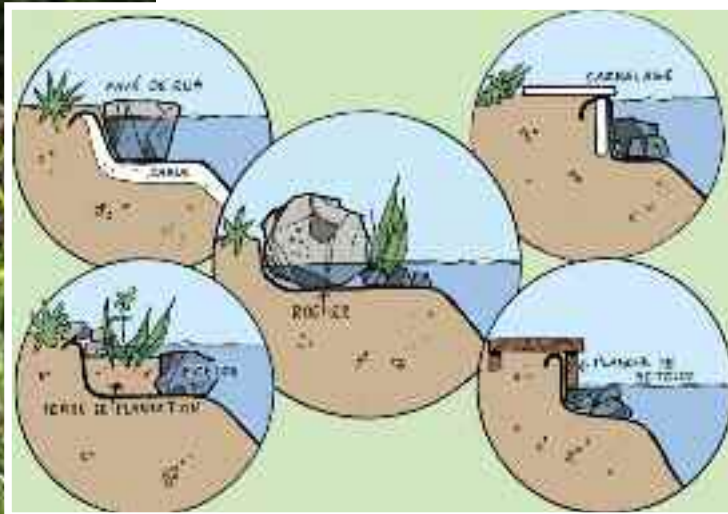
Certains conseillent de les lester par petites quantités pour les maintenir au fond le temps de leur enracinement. Nous ne l'avons jamais fait.

Si le fond du plan d'eau n'est pas recouvert de terre de plantation, les plantes oxygénantes peuvent être plantées en pots au fond du bassin. On pourra, au début, en faire un usage abondant afin de faciliter la mise en équilibre et l'oxygénation du plan d'eau. Il sera toujours possible de s'en débarrasser facilement plus tard à l'aide d'un râteau.

Ces plantes, fort chères à l'achat, peuvent facilement se trouver auprès de propriétaires de mares existantes où elles se développent facilement.



K. Quelques exemples d'aménagement :



Pour les aménagements de bord, l'imagination est au pouvoir. Un seul but : rendre la bêche invisible et l'eau de la mare isolée du terrain avoisinant.

Une plage de galets ou de graviers. Eviter les pentes importantes le long desquelles l'empierrement "glisse".

Avec un "trottoir"



Ou "sans"



Les plages en pente douce permettent une plantation légère mais on peut prévoir, au moment du creusement, la réalisation de poches destinées à accueillir une plantation plus conséquente.

Eviter absolument ceci !



La terre de plantation restée à l'air libre mais alimentée en eau par la mare sera très rapidement envahie par des plantes indésirables et deviendra ingérable.

L. Couper la bâche : comment ?



Eviter les découpes en " cran " qui sont source de déchirure mais au contraire, couper suivant des lignes courbes.

Quel que soit le type d'aménagement de bord choisi, il faudra toujours veiller :

- A ce que la bâche reste invisible quel que soit le niveau de l'eau. La mise en place d'un palier permet un aménagement à l'aide de galets, de pavés, de plantations qui dissimuleront la bâche en cas de baisse du niveau d'eau.
- A ce que la bâche remonte vers la surface du terrain à l'arrière de ces aménagements. On la coupera après l'avoir repliée sur elle-même de quelques centimètres. Cette manière de faire rend plus difficile la dissimulation de la bâche (voir photo en arrière-plan) mais permet de garder une réserve en cas de mouvement ou d'affaissement des terres de terrassement ou pour une éventuelle rectification de la mise à niveau du plan d'eau. Plus tard, celle-ci pourra être recoupée. Il est à noter que, contrairement à l'exemple de la photo, un aménagement "planté" permet une dissimulation complète de cette bâche.
- A ce que la terre de périphérie ne soit jamais en contact avec la terre de la mare.

L'exemple de la photo ci-jointe est peu représentatif. Les bords enherbés ou plantés permettent une dissimulation complète de la bâche.



Une pierre plate, une membrane remontant à la verticale dans une zone plantée, quelques galets suffisent généralement pour la faire disparaître.



Dans ce cas, la bâche est invisible.





M. L'entretien



Pour éviter de se mouiller!

Bien que gênante, les algues sont des constitutifs habituels de la mare et leur présence est normale.

Pour en limiter l'expansion, il est conseillé

- de les enlever manuellement et de manière régulière (attention aux pointes d'outils acérées).
- d'assurer un ombrage partiel de la mare aux heures chaudes de la journée (l'augmentation de la t°, en diminuant la concentration en oxygène, favorise leur multiplication)
- de multiplier les plantes flottantes (ombrage) et les plantes immergées.
- d'éviter tout apport organique qui pourrait enrichir l'eau



Plongé dans les algues filamenteuses, la rotation de ce petit instrument permet de les éliminer facilement.



Si, un pompage s'avère nécessaire et, pour éviter d'y aspirer grenouilles et tritons, entourer votre pompe d'un panier de plantation et d'un sac en toile de jute.

4. Quelques conseils encore !

Mare avec bâche sur terrain très argileux



En cas de fortes pluies, l'eau de précipitation peut s'accumuler sous la bâche. La pression fait remonter celle-ci et "expulse" plantes et eaux du plan d'eau. Dans ce cas d'espèce (assez rare) il faut drainer le terrain se trouvant sous la mare.

Utilisation d'empierrement

Eviter absolument l'emploi de toutes pierres calcaires en contact avec l'eau. En augmentant le PH de l'eau, leur présence va accélérer très rapidement la prolifération des algues.

Contact avec l'eau

Il est important que tout aménagement permette le maintien d'un contact physique avec l'eau.

Un plancher surplombant ou un "embarcadère" permettront une approche, un contact avec le milieu liquide et pourra constituer une plate-forme d'observation très prisée par les enfants.



Un ponton pour permettre le contact physique avec l'eau

Mare et gouttière

Dans un souci de maintien du niveau d'eau, certaines personnes raccordent directement leurs descentes d'eau de toiture à la mare. Cette méthode est à proscrire absolument. L'arrivée parfois très importante d'eau froide peut détruire une partie de la végétation, provoquer un débordement important et le choc thermique pourrait être préjudiciable à la faune.

Le trop-plein

Jugé indispensable par certains, nous n'en avons jamais aménagé. Seule une petite dépression de 2 ou 3cm à la périphérie du plan d'eau permet un éventuel débordement vers une zone choisie. La pose d'un trop-plein par adjonction d'un tuyau à travers la bâche nous semble présenter trop de danger par rapport au risque inexistant d'inondation.

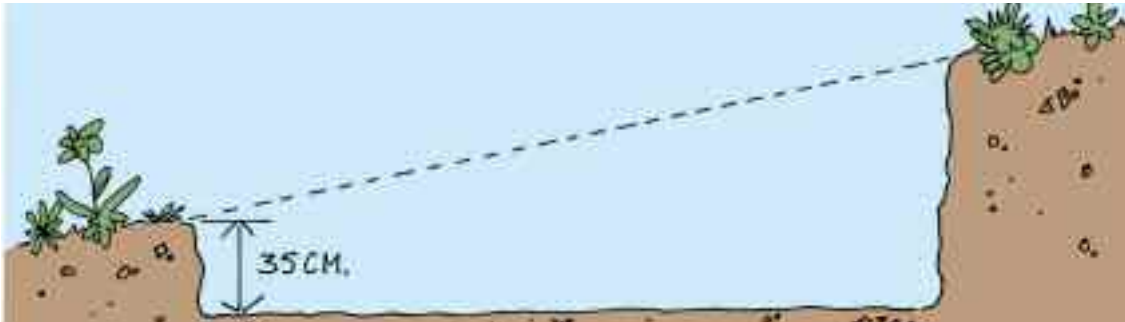




5. Plans d'eau sur terrain en pente

Le principe du premier palier reste identique.

La présence d'une pente importante va nécessiter la mise en place d'un talutage conséquent du côté le plus haut.



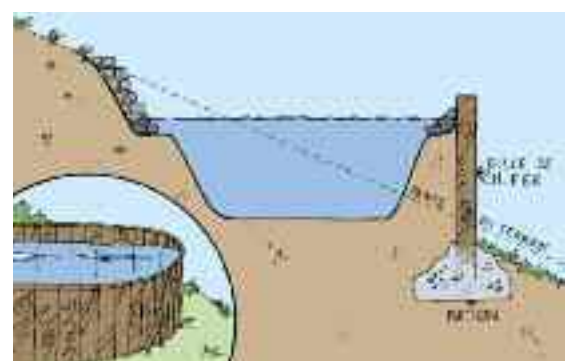
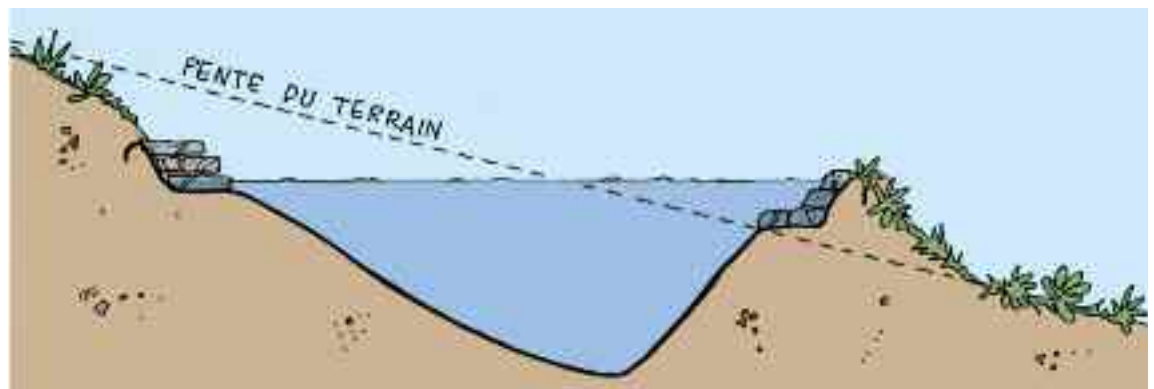
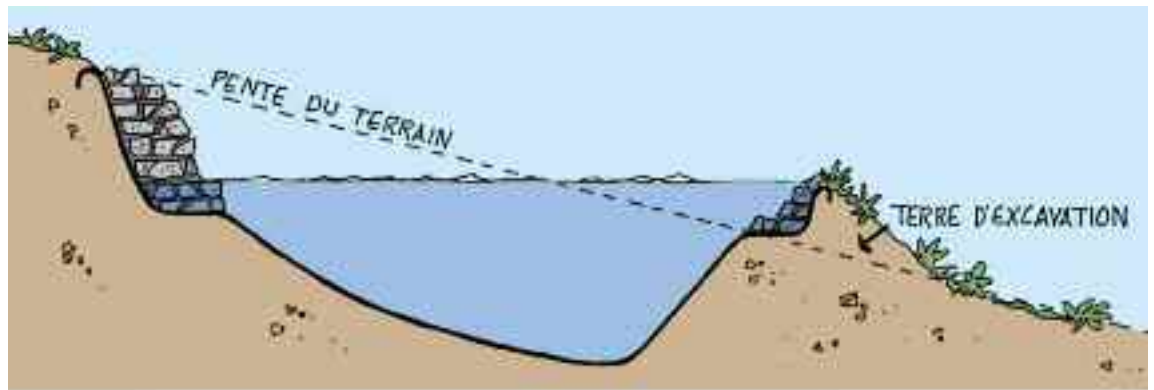
On peut, si l'on dispose de matériaux, constituer un muret de soutènement qui servira de toile de fonds à la mare.

Pour diminuer l'importance de cette construction, on peut araser le talus pour réduire une partie de la pente. Le talus ainsi constitué pourra être planté ou aménagé en rocailles. Ce talus pourra également être terrassé en paliers (comme dans la mare) pour réduire encore son angle de pente et faciliter sa plantation ou son entretien. .



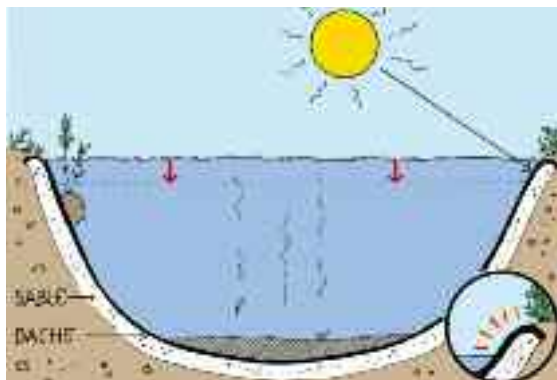


Afin de diminuer cet effet de pente et réduire les travaux de terrassement, une partie de la terre extraite peut être utilisée pour remonter le niveau du sol en aval. Le talus, ainsi constitué, peut s'avérer d'un entretien difficile et ne facilite pas l'intégration de la mare dans le paysage du jardin. Une largeur adaptée lui permettra de résister à la pression de l'eau.



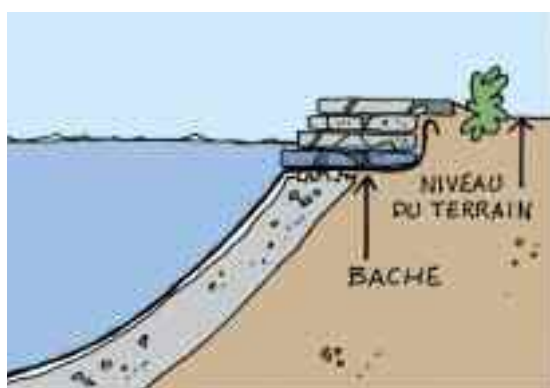
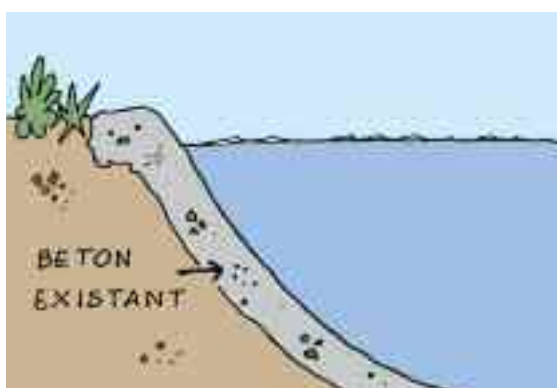
Un terrain en forte pente nécessite des aménagements particuliers comme celui-ci. Le premier palier reste néanmoins d'actualité.

6. Restauration d'un ancien bassin en béton

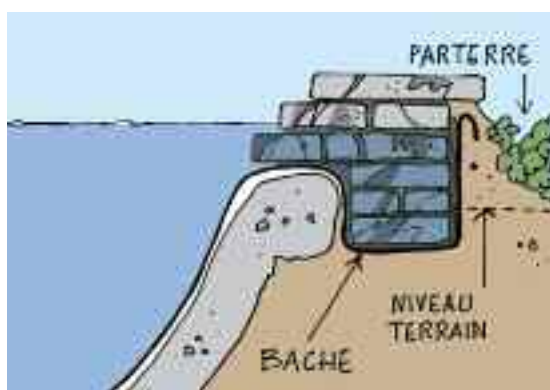


Souvent construit sur ce modèle, ces anciens bassins ne permettent ni plantation ni dissimulation d'une bache en cas de baisse du niveau d'eau (voir chapitres précédents)

Deux solutions sont alors envisageables



La partie supérieure du béton est détruite partiellement pour y aménager un palier au niveau du terrain existant.



Le béton existant est maintenu. Le palier est aménagé en relief par rapport au terrain environnant. Le niveau de l'eau s'en trouve remonté.





7. Quelles plantes ?



Malgré les nombreuses tentations que nous offrent les jardinerie, on s'en tiendra à des plantes indigènes mieux adaptées à nos climats et aux exigences de notre faune locale.

En effet, la plupart d'entre elles ne sont pas adaptées à nos climats et risquent fort de ne pas y survivre.

Avant d'acheter, se renseigner auprès d'autres propriétaires de plans d'eau qui, chaque année, se débarrassent de quantité importante de plantes surnuméraires.

Certaines plantes sont à éviter parce qu'envahissantes ou dangereuses pour la bêche.

Il s'agit notamment des phragmites (roseaux) et des massettes (fructification en forme de cylindre brun) dont les racines sont extrêmement pointues.



Quelques plantes incontournables





8. Bassins préformés

Une autre solution consiste en l'emploi de bassins préformés.

Leurs inconvénients majeurs résident dans la difficulté de leur parfaite mise à niveau et de la dissimulation du bord rigide, du piège que leurs bords droits constituent pour la faune mais aussi des limites de plantation qu'ils imposent.

Le dernier palier, souvent fort étroit, ne permet la plupart du temps, que la pose de quelques plantations en panier.

Ils peuvent néanmoins constituer une solution pour de petits volumes d'eau.





9. Bassins en polyester

Beaucoup plus onéreux à mettre en place, leur durabilité s'avère néanmoins quasi sans limite.

L'emploi de résines, de durcisseur, de solvants rendent son utilisation très peu écologique et sa mise en place nécessite quelques précautions (masques, gants ...).

Dans certains cas particuliers (murs verticaux, petites surfaces), son emploi s'avère fort utile.



Terrassement



Pose du stabilisé.



Mise en place de la fibre



Le travail terminé



Pose de l'enduit



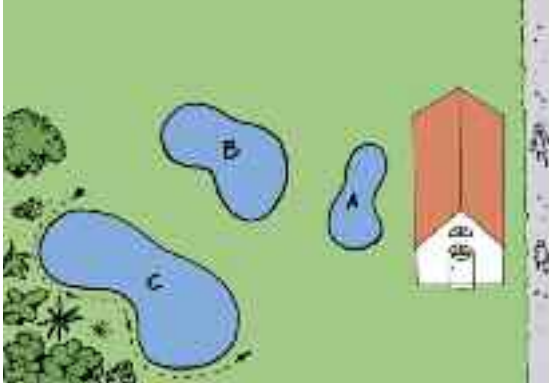
Le résultat final





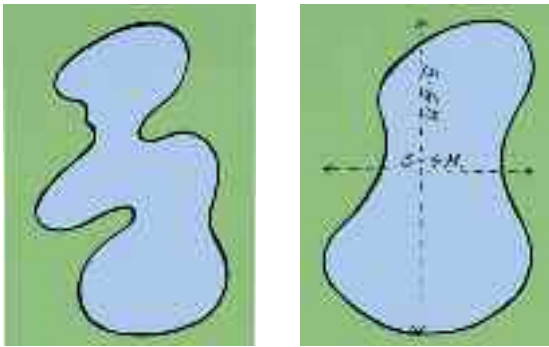
En résumé !

Choix de l'emplacement :



A conseiller : adossé à une zone peu ou pas entretenue pour permettre les déplacements de la faune.

Forme et dimension :

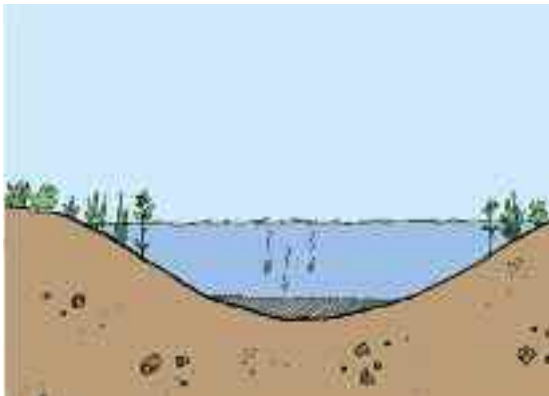


Forme simple pour éviter les plis et les pertes en bâche

Voir grand pour un bon équilibre du plan d'eau.

Mieux vaut petit que pas du tout.

Quel type de mare ?



Mare sauvage sur terrain imperméable ou alimentée naturellement en eau .

Pentes douces.

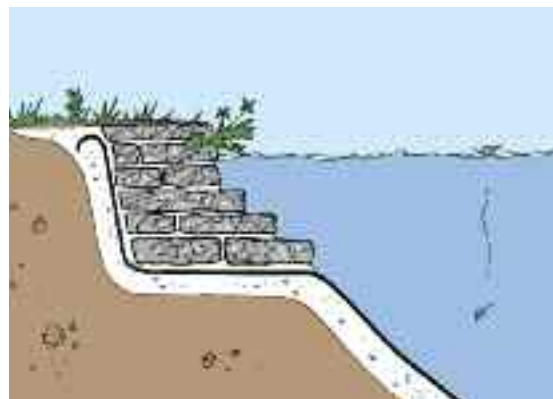
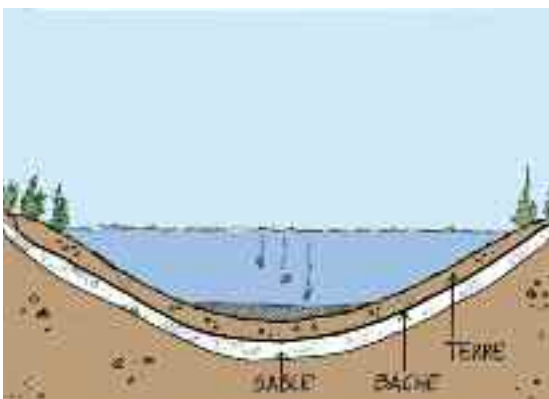
Mare sauvage sur terrain perméable.

Bâche recouverte d'une couche de terre.

Pentes douces.

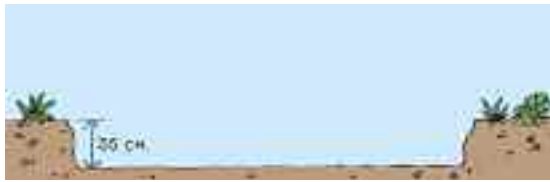
Mare sauvage sur terrain perméable.

Avec aménagement d'un palier qui permet une meilleure maîtrise de la végétation.



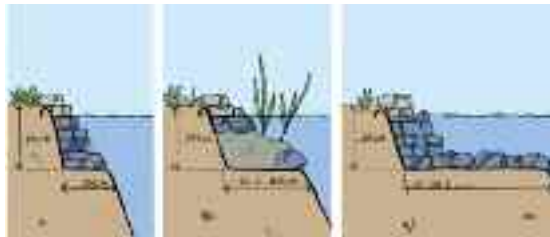


Mare de jardin sur terrain plat : étapes de mise en place

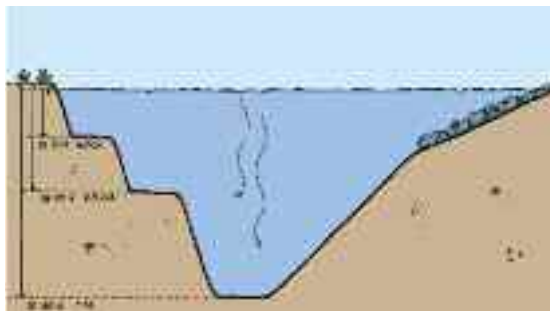


Creusement du premier palier

Hauteur : 35 cm



Largeur : variable suivant usage



Les autres paliers



Les pentes douces

Aménager une partie des bords en pente douce pour faciliter les déplacements de la faune



Aménagement classique



La couche de protection

Sable, treillis, géotextile, stabilisé Suivant les caractéristiques du terrain.



Pose de la bâche

Pose de la bâche par temps ensoleillé et mise sous eau.

Aménagement des bords : dès que la mare est remplie aux 2/3

La bâche est recoupée une première fois à 40cm du bord.



Aménagement des zones de plantation.

Une seule règle : délimiter de petites zones zones de plantation et éviter la plantation en lignes



Gestion de la bâche

Découpe suivant un arrondi pour éviter les déchirures.

Coupe définitive avec un repli pour garder une réserve.

Aménager pour dissimuler la bâche visible.

Mare sur terrain en pente



Creusement du premier palier

Hauteur : 35 cm au point le plus bas
Horizontal.



Première solution

Talutage à l'aide d'empierrement





Réduction de la pente

Arasage du talus, aménagement de palier



Seconde solution

Une partie de la terre de terrassement est utilisée pour la mise en place d'un petit talus.

Règles incontournables !



Voyez grand !

Pour éviter ceci !



Respecter la règle du premier palier !

Pour éviter ceci !



Plantez léger !

Pour éviter ceci !



Choisissez une bâche de qualité !

Pour éviter ceci !